



Les atrocités turques en Asie Mineure et dans le Pont

Devant la III^e Assemblée Nationale des Hellènes

(Seance du 18 / 31 Mai 1922)

(Extrait du compte - rendu
sténographique officiel)

Discours de S. E. G. Baltazzi.

G. Baltazzi (Ministre des Affaires Etrangères).—Il y a un an, au cours de la discussion qui avait eu lieu dans l'assemblée au sujet des persécutions antigrecques en Turquie, je disais que ces persécutions ne pouvaient être comparées qu'à celles qui furent pratiquées par les Turcs au moment du déclenchement de l'insurrection grecque. Malheureusement, les horreurs et les orgies commises et qui furent révélées depuis l'année dernière, dépassent de beaucoup, en ce qui concerne aussi bien le nombre que l'étendue, toutes les atrocités précédentes. L'intention qui inspire toutes ces cruautés ne laisse plus aucun doute. C'est l'extermination systématique de tout Grec, de tout Chrétien dans les pays placés sous l'administration directe des autorités turques. Appelé par les interpellations d'honorables collègues, j'ai l'honneur d'apporter à l'Assemblée toutes les informations y relatives qui se trouvent en notre possession et qui émanent aussi bien de nos propres sources d'informations que de témoignages étrangers dont vous voudrez bien apprécier l'exactitude. Elles tracent un tableau bien terne de la situation, horrible à tous les points de vue, qui fut créée dans les provinces restées à l'Empire ottoman où, avec les Turcs, vivent aussi des populations chrétiennes.

Au long martyrologe des Chrétiens d'Anatolie s'ajoute ainsi une nouvelle série de victimes imolées pour

assurer la réalisation du but poursuivi qui est de changer complètement la composition ethnologique de ces pays dans la plupart desquels, jusqu'en ces derniers temps, nos congénères n'étaient pas en minorité.

Je crois de mon devoir de communiquer à l'Assemblée ce qu'a dit S. S. le Pape en parlant aux prélats réunis au Vatican pour le Congrès Eucharistique. Rappelant que c'était l'anniversaire du départ des escadres des Puissances chrétiennes qui ont combattu à Lepanto, le Saint-Père a dit:

« Je suis heureux de voir réunis ici de Chrétiens le jour anniversaire du départ inoubliable des escadres chrétiennes qui ont remporté la victoire de Lepanto contre les Musulmans barbares. Adressons au Très-Haut des prières pour les Chrétiens qui luttent contre la barbarie ».

Mais, tandis que s'écrit encore le dernier chapitre de l'histoire sanglante des Chrétiens d'Anatolie—je tire cette phrase du rapport d'un Américain, M. Yowell—la conscience de monde civilisé, des deux côtés de l'Océan, se révolte pour flétrir avec horreur les massacreurs.

J'ai le ferme espoir, que, sans distinction de race ni de religion, tous ceux qui ont dans l'âme les idéals de la civilisation et de la justice s'associeront à cette protestation. Car — et je ne saurais avoir là-dessus aucun doute — quant ils auront appris tout ce qui fut perpétré, tout ce qui ne cesse de se commettre, même les coréligionnaires civilisés des coupables, oui, même leurs coréligionnaires, n'importe dans quel pays ils vivent, s'empres seront de venir, dans un esprit de solidarité humaine, pour offrir leur concours à la lutte commune afin de sauver les Chrétiens qui restent encore. Et je l'espère d'autant plus, que la manie d'extermination qui pousse les Turcs à massacrer n'a été arrêtée ni par la communauté de religion, exemple les Circassiens, ni par la communauté de race toutes les fois qu'il s'agissait de Turcs opposés à Kémal. Les milliers de Turcs qui, au moment de l'évacuation d'Ismidt, ont suivi les troupes grecques pour se sauver du massacre et qui ont trouvé chez nous un foyer

et toute l'assistance possible, pourraient en témoigner.

Dans les districts de Tyrépoli, de Kérassoude et d'Ordou, le fameux Osman agha, tristement célèbre pour sa sauvagerie et ses instincts sanguinaires, a assassiné un très grand nombre de notables Grecs dont il s'est ensuite approprié la fortune. Puis, au mois de juillet, il a fait transporter toute la population mâle à Kharpout et à Elbistan. Quant aux femmes, il en a mis de côté les plus belles pour en faire cadeau à ses compagnons de débauche. Les autres ainsi que les enfants, après avoir été dépouillés de tout, ont succombé à la faim, aux souffrances et aux sévices. A Kérassoude, sur 14.000 Grecs, il est resté seulement 4.000 femmes et enfants. Tous les autres ont été achevés en roure.

Aux districts de Fatza et d'Ouniah, dans le courant des mois de juin, juillet et août, le même Osman agha a commis les mêmes horreurs qu' à Kérassoude. Un peu après le massacre de la population mâle, les autorités ont reçu l'ordre d'expulser les femmes et les enfants. Les femmes qui ne se doutaient point de ce qui les attendait, ont, imitant en cela l'exemple des vierges de Souli, préférant de se donner, elles-mêmes, la mort. Leurs enfants et leurs jeunes frères aux bras, elles sont montées sur le rocher de Saint Nicolas, près de la côte et après avoir, d'abord, jeté dans l'abîme les petits martyrs, elles ont adressé un dernier salut à cette belle terre grecque pour s'envoler ensuite à l'éternité.

Voici maintenant quelques faits précis. Je cite ici des informations se rapportant aux persécutions et aux déportations commises après le mois d'avril 1921, c'est-à-dire après le dernier débat relatif aux persécutions anti-grecques en Turquie.

A.—Pont.

Au mois de Juillet 1921, les Turcs ont déporté toute la population mâle, d'un âge de 15 à 50 ans, dans les districts de Trébizonde, Sourmena et Rizeh. En route, la

plupart de ces malheureux furent massacrés. Les autres ont succombé à la faim et aux tortures.

Dans les districts d'Amissos (Samsoun) et Bafra, l'œuvre d'extermination fut menée d'une façon plus sauvage et plus systématique. La population fut déportée en cinq convois. Le premier comptait 2.000 hommes, le second 1.900, le troisième 3.000, le quatrième 500 et le cinquième 620. Près de la petite ville de Kavak, à une distance de huit heures de Samsoun, tandis que les déportés descendaient la pente d'une montagne, les organes de l'autorité qui les accompagnaient ont ouvert un feu nourri contre eux. Le premier convoi eut 580 tués et le troisième 800. Les pertes des autres convois n'ont pas été connues. Les survivants, de vraies ruines humaines, après avoir été dépouillés de tout, même de leurs vêtements, ont été dirigés sur Malatia, Kharpout et Elbistan où l'œuvre de l'extermination est achevée.

A la petite localité de Kavak, mêmes horreurs. Seul un vieillard, âgé de 80 ans, a pu se sauver. A Havza, ils ont réuni les femmes et les enfants près du fleuve. Après les avoir tous massacrés, ils les ont jetés à l'eau. Les villages grecs de cette circonscription ont été incendiés. Les habitants ont péri dans les flammes. Dix huit jeunes filles et femmes nouvellement mariées, choisies parmi les plus belles, ont été distribuées par Osman Agha aux chefs de bande qui, après avoir, pendant plusieurs jours, assouvi leurs passions, ont enfermé toutes ces malheureuses dans une maison à Havza où ils les ont brûlées vives.

A Merzifoun, Osman agha avec ses compagnons, après avoir dépouillé les Chrétiens de tout, a mis le feu aux quartiers grec et arménien. Les scènes de l'incendie étaient terribles. Les Turcs ont occupé toutes les issues et tuaient ou lançaient de nouveau dans les flammes tous ceux qui cherchaient à s'échapper. Ils n'épargnaient ni les femmes, ni les vieillards, ni les petits enfants. Dans une autre partie de la ville, où on avait réuni des femmes et des enfants, c'était une véritable orgie. Et, pen-

dant toutes ces scènes, les massacreurs ne cessaient de crier : «Qu'ils viennent maintenant les Anglais et les Américains ou votre Christ même pour vous sauver!»

A Bafra, après avoir frappé la population mâle de lourds impôts de 60 à 2.000 Livres T. par personne, ils les ont tous transportés, au mois de Juin 1921, à un endroit, non loin de la ville, où dans l'espace de cinq jours, ils en ont tué plus de deux mille. L'extermination accomplie, les habitants et les organes de l'autorité ont saccagé les maisons et les magasins des Grecs. Le pillage a duré des jours entiers. Les femmes et les enfants qui restent sont privés de tout. Ils n'ont pas même du pain. Les maladies et la faim achèvent l'oeuvre des massacreurs.

Voici les tableaux statistiques des exterminations qui ont eu lieu dans le Pont :

Eparchies	Communités	Eglises	Ecoles	Populations exterminées
DÉTRUITES				
Amassia	400	303	316	134.078
Néocésarée.....	95	135	106	27.216
Trébizonde	70	127	84	38.484
Chaldie	145	132	152	64.582
Rhodopolis	41	53	45	17.479
Colonia	64	74	55	21.448
Totaux	815	874	753	303.237

Voici un autre bilan tragique. C'est la liste des villages détruits.

District de Samsoun

Hadji Ismail 70 familles, Tereler 200, Yilanli-Teri 80, Ada-Tipi 65, Kara-Yikol 50, Pinitché 80, Tchigro 90, Samouk 60, Tach Tipech 40, Papaz Mahalleleri 80, Astchoglou 60, Sari Mamadlou 55, Tev Keri 150, Kiourelî Yatak 40, Alankuy 130, Gaman 40, Kiouri Alan 70, Kara Toglou 60, Kizlaptchik 70, Kil Kaya 60, Tip Kaya 20, Attar Agâ 20, Kirk Harman 50, Oxe 150, Imze Kirk 20, Sinama Tach 25, Yiel Kirighi 40, Pacha Yatak 20, Tchimenli 35, Kara Mertchik 150, Djamalan 70, Tagkourlou 40, Somlou Oussak Tirigler 50, Ormany 25 Sari Kili 70, Aroudjak 50, Tchiker 170, Ayakli Aran 40, Foudoudchak 40, Dag Youkel 40, Yagbachan 100, Kichla 50, Karpoli 50, Peli-poglou 50 Tchiraman 130, Andri Mahalessi 130, Tchink 300, Kara Oughou 50, Graramoul 150 Ouzoun 140, Bouyouklou 40, Tafal Keuy.

District de Fatza (villages incendiés)

Dag Bachan 70, Kara Ligran 55, Tach Olouk 15, Tcheltik 15, Payaz 60, Osman Oghlou 47, Agtyroussak 63, Hadji Tépé 35, Sihkeuy 38, Geusterpeler 240, Aiflik 20, Rededjik 15, Soulémen Keuy 75, Kouza Oghlou 260, Tachlik 10, Aïdoglou 80, Kioptedji Dag 30, Kavakkeuy 58, Kavantsa 25, Palaz 35, Kaplan 25, Ersandin 17, Ik-Serantzi 100, Hilhintzé 40, Kibzé 260, Youva Youmdouk 25.

Il faut noter, Messieurs, que l'extermination des populations chrétiennes se fait maintenant au grand jour. La sauvagerie kémaliste a inventé un moyen plus efficace pour l'extermination des Grecs du Pont. C'est es fameux «Tribunaux de l'indépendance» (istiklal mahkémeleri) qui ne sont autre chose qu'un instrument officiel servant à la réalisation du plan d'extermination des Grecs par les Turcs. Ces tribunaux fonctionnent aujourd'hui aussi. Ils rendent, en masse, des ordres de mise à mort des personnes qui constituent l'élite des communautés chrétiennes. Il s'agit ici de faits concrets et indiscutables avoués même par les Turcs.

Ainsi, le journal «*Ehali*» (*Peuple*), paraissant à Samsoun, dans son numéro du 18 Septembre 1921 (No 28) annonce que les tribunaux de l'indépendance ont condamné à la mort par la pendaison trois professeurs Grecs du Collège Américain de Merzifoun, Théoharides, Charalambos Georgiou et Anastas Syméon. D'après le même journal, les nommés Lazar J. Terzoglou et Paraskevas Lambrou, L. Terzoglou, Anastasios Horhoroglou, Panayotis Karaoglou, Stavros D. Exikasoglou, Theophilos Vassiliadés, son fils Philippe, et Isaak A. Takatoglou, membre du Conseil communal de Fátza, ont été pendus.

Le journal turc «*Hilal*» paraissant à Samsoun, dans son numéro du 19 Septembre 1921 (No 134) écrit que les tribunaux de l'indépendance ont condamné à la mort par la pendaison l'instituteur G. Papamarkou, de l'école primaire supérieure grecque de Samsoun et 85 Grecs appartenant à l'élite des classes intellectuelles et commerçantes de la société grecque de Samsoun.

En voici les noms :

Minas Sava Polyhronis, Hadjimanolis, Birinoglou Jean Delimina, St. M. Dodikoglou, Iraklis Daniloghlou, St. Georgiou, Anastas Krecoglou, Constantin N. Yordanis, Elefterios et Anastas Constantinou, Eustache Michail Chr. Hadjoglou, Fotius Lazarou, Jean Constantinou, Anastas Hadjoglou, Eustache Constantinou, Athanase Vlassis, Anastas Théodossis, Anastas Michail, Patikoglou Jean, Panayotis H. Savas, Manuel Hadjoglou, V. Savas, Chr. Pavlou, C. Stavrou, Stylianos Stavrou Elefteriou, Théodore Georgiou, Christos Hilis, P. Pavlou, Kyriakos Théodossiou, Yovan Ioannou, L. Constantinou Kyriakos Lazarou, Jean Dimitriou, Periclés Papailia, B. Kyriakou, Sava Dimou, Ilias Georgiou, G. Constantini-dès, Gabriel Kyriakou, Kyriakos Ioannou, Anastas Savas, Savas Constantinou, Paul Vassiliou, George Ousouni, Savas Ioakimidis, Euthymé Nicolaou, Christos Alageuzoglou, Nicolas Alageuzoglou, G. Savas, Carassavas, Benjamin Colodji, Kechissoglou, Hadjilazarou, Gabriel

Tohassoghlu, son fils Kyriakos, Syméon Théophilou Kyriakou, Stavros Iordanou, etc.

Le journal turc «*Boudjak*» paraissant à Ordou, dans son numéro du 19 Septembre 1921 (No 70) annonçait que les tribunaux de l'indépendance ont condamné à la mort M. Baïhanidès, avocat, Anast. Aslidis, Iordannis Lazarakis et Christo Ioannou. Le journal turc «*Ehali*» du 25 Septembre 1921 (No 31) donne une liste de notables Grecs condamnés par les tribunaux de l'indépendance à la mort. En voici les principaux :

L'Archimandrite Platon Aïvazidis, vicaire du Métropolitain.

Iordannis Cademoghlu, représentant du Métropolitain à Kavak.

André Tchinchoglou, secrétaire de la Métropole.

Basile Papadopoulos, propriétaire du journal «*Diogenis*», Laurent Rassioghlu, avocat, Paul Papadopoulos, directeur de la succursale de la Banque Impériale ottomane, Constantin Constantinides et plus de cent autres dont des médecins, des avocats, des pharmaciens, des instituteurs et des banquiers.

En voici les noms :

Paris Hamladjis, Charilaos Grigoriadès, Chr. Chrisantits, Adam Artzoumanidès, Anastas Gheimendjoghlu, Elie Panayotoghlu, Plassidas, Ifalidis, Demètre Papazoghlu, Paul Rafailidès, Miltiade Hadjisavas (les cinq derniers sont des médecins) E. Iordannis, avocat, Constantin Constantinidès, I. Antavaloghlu et son fils Sophokle, Grigorios Grigoriadès, A. Iktseroghlu Th. Emfi-edjoghlu, les frères Platon et Georges Hadjiyannis, Kelkendjoghlu, Nicolas Telloghlu, Per. Kouzoudjak, N. I. Nicolaïdès, I. Mavridès, les frères Hadjiyorgiou, et K. Tchinékhoghlu, les frères Eleftherios et Théodore Terdji-manoghlu, Georgios Charalambidis, Th. Antoniadès, G. Karposserimoghlu, K. Papazoghlu, S. Spenteroghlu, G. Th. Pirloghlu, K. Hadjiharalambos, St. Kouyoumdjoghlu, Ch. Panteli, G. Tchaoussoghlu, G. Savas, Tchaoussoghlu, Lazare Arzoghlu, les frères I. et K.

Boudouroghloù, Mourat, El. Tchomblekdjoghloù, Al. El. Tchombenkadjoghloù, Miltiade Hadjisavidis, G. Th. Antonoghloù, Th. S. Kokonios, Dem. Alexiadès, Th. Xydeas, Michel Antonoghloù, Anastas Melidis, Ant. Hadjiantoghloù, Th. Dimitriadis, Chr. Christofidis, Al. Ordouloghloù, (les trois derniers sont des pharmaciens), Th. Iordannidis, secrétaire de la Métropole de Samsoun, P. Nicolaïdis, A. Charalambous, Chr. Karakachoghloù, secrétaire de la Métropole, P. Saraboghloù, P. Kandilaptis, K. Théodorou, Spiridion Démirdjoglou, Savas Antonoghloù, A. Anastassiadès, Chr. Hadjigeorghis.

Les personnes dont les noms suivent ont été condamnées à la mort et à la confiscation de leurs biens, meubles et immeubles :

S. Gr. le Métropolitain d'Amassia, Mgr Germanos Caravanghélis (par contumace).

M. Théodore Arzoghloù, ancien député au Parlement turc.

Symeonaki Ihtiaroghloù.

Vekaris,

et vingt avocats et médecins.

L'exécution de la plupart d'entre eux a eu lieu en masse le mercredi 8/21 septembre, sur la place publique d'Amassia. Une longue théorie de 72 martyrs grecs fut conduite au lieu du supplice pour être imolés sur l'autel de la Patrie hellénique. La première victime de ce sacrifice, unique dans notre siècle, fut l'archimadrite Platon, vicaire de l'évêché de Samsoun, un vieillard qui, fier, a marché, la tête haute, au lieu du martyre, après avoir prêché la parole du Sauveur à ses compagnons dans l'infortune. Ils furent tous pendus par dizaines. Cette exécution, horrible à voir, a duré jusqu'à 10 heures du matin.

Le professeur Papamarcou, M. Paul Papadopoulos, directeur de la succursale de la Banque Impériale ottomane, M. Théagène Ekmekdjoghloù, grand négociant, qui étaient morts dans la prison la veille des exécutions, ont été transportés morts au lieu du supplice pour être exécutés même morts.

Les cadavres furent transportés dans de charriots hors de la ville. Littéralement profanés, ils furent jetés dans une grande fosse pleine d'immondices. Les bourreaux ont brisé les mâchoires des victimes pour enlever les dents postiches en or. Le lendemain, on vendait, sur le marché, les vêtements des pendus, jusqu'aux prothèses de D. Démitriou, pharmacien, un cadeau fait par Enver pacha en récompense de services rendus autrefois à l'armée turque, à Erzéroum.

A Ordou furent pendus Avram Tokamidis et Epaminondas Grégoriadès. Les deux églises de cette ville furent occupées par les Turcs et transformées en prisons.

S. Gr. l'évêque de Zilé, Mgr Euthymios, le Kavass de la Métropole, Kalpidis et son fils Basile, ainsi que M. André Colaro, agent maritime, ont succombé dans la prison.

B.—Districts de Nicomédie (Ismidt), Nicée (Iznik) et Adabazar.

Tournons maintenant, Messieurs, nos regards vers la province historique de Bithynie. De cette région, grecque et chrétienne entre toutes, des cazas de Yalova, Nicomédie, Nicée, Bilédjik, Bolou, Dustché, Adabazar, il ne reste plus rien, sauf les vieux marbres et les pierres qui suffisent pour prouver que, jusqu'au mois de juin 1921, il y avait encore là une Grèce riche, puissante, civilisée, surtout très importante en nombre.

Lorsqu'au mois de juin dernier nos troupes du secteur Ismidt — Adabazar ont évacué cette région, grande et riche, pour prendre part à l'attaque contre Eski-Chéhir, soixante mille Grecs, Arméniens, Circassiens, Albanais et Turcs même sont partis avec l'armée hellénique. Ils s'enfuyaient laissant tout devant le Turc, ils entraînaient dans les navires, laissant des fortunes de plus d'un milliard, n'ayant qu'un seul souci, sauver leur vie.

L'horreur du Turc qui approchait primait tout. Et le Turc avançait brûlant, saccageant tout, semant partout la ruine.

Il ne reste rien de chrétien dans cette région qui,

outre les Turcs, comprenait les populations de cinquante villes et bourgades ainsi qu'un très grand nombre de Circassiens. La Grèce entretient aujourd'hui à ses frais plusieurs milliers de Grecs, Circassiens et Arméniens de ces malheureuses régions, tandis que cent mille existences humaines avaient été, auparavant, massacrées de la façon la plus horrible ou étaient mortes en exil dans ces mêmes régions de la Bithynie où leurs ossements blanchis gisent aujourd'hui en témoins muets de la catastrophe. Les villes de Nicée, Lefké, Ortakeuy, Foundouklia, Carassou, Néochorion, Hendek, Gheïvé, Dustché, Houdi, Hadji Osman, Adabazar, Ismidt, une centaine d'autres villes, bourgs et villages constituent un pays mort dans lequel vous ne rencontrerez pas une seule existence humaine et cela dans un pays où il y avait naguère plus de 160.000 Grecs et Arméniens.

Notre Dame de Nicée, ce monument célèbre, sous les voûtes duquel fut entendu pour la première fois le *Credo* de la Foi chrétienne, n'est plus, depuis l'année dernière, qu'une ruine. De même l'église de Saint Pantaléon, le saint patron des médecins, n'existe plus. Son tombeau, à l'endroit même où, selon la tradition religieuse, le saint martyr fut pendu, a été rasé et l'olivier sacré fut coupé.

Dans tout ce pays de Nicée-Lefké-Biledjik-Seuyud, Dustché - Akchéhir - Carassou-Adabazar - Nicomédie - Yalova, un pays d'une étendue double à celle de notre Péloponèse, un pays fabuleusement riche et fécond, un pays dont la densité de la population chrétienne était remarquable, il ne reste plus aujourd'hui, messieurs, pas un seul être humain de ceux qui croyaient en notre sainte foi du Christ.

La mise à sac, l'extermination, l'anéantissement des Chrétiens et des Circassiens dans ces territoires immenses furent complets. Ils furent opérés sous la direction et sous le commandement d'officiers et de fonctionnaires supérieurs Turcs exécutant les ordres de Kémal. Ce sont les deux Djémal, celui d'Ismidt et celui de Karamoussal, Hamid bey, caïmakam de Ghéïve, Kiazim bey, mudir de

Karassou, le major Kiazim bey, le chef de bande Ghiaour Aly et tutti quanti. Devant cette œuvre d'extermination pâlisent même les massacres des Chrétiens sous Néron. Certes, c'est l'exemple le plus horripilant de sauvagerie dont l'histoire eût jamais parlé.

C.—Region de Kutahia

J'ai ici, messieurs, à noter certaines particularités démontrant la façon dont les Turcs opèrent dans l'œuvre de l'extermination des Chrétiens.

Quand, au mois de Juillet, les troupes grecques entraient à Kutahia, elles se sont trouvées en présence d'un spectacle bizarre. Tandis que les femmes et les enfants chrétiens qui étaient sortis au devant de l'armée libératrice étaient très bien portants, les quelques hommes qui les accompagnaient étaient pâles, hâves, et décharnés comme des hommes sortis de la terre ou d'un tombeau. Les Turcs, mettant en exécution leur programme d'extermination, avaient déporté toute la population mâle. Les quelques hommes que voyaient nos soldats avaient réussi à rester à Kutahia, vivant pendant une année dans de caves, dans de fosses, dans de puits et nourris en secret par leurs parents.

A Sivrihissar, une ville habitée jusqu'en ces derniers temps, en grande partie, par des Arméniens, notre armée qui avançait, au mois d'Août dernier, vers le Sangarius, n'a trouvé qu'un seul Arménien. Tous les autres Arméniens qui comptaient par milliers, j'entends les hommes et les enfants jusqu'à l'âge de douze ans, avaient été déportés et moururent en exil. Quelques jours avant l'entrée des troupes helléniques, les Turcs avaient arrêté ceux qui restaient encore, une quarantaine d'Arméniens, qui, en raison de leur influence, n'avaient pas été déportés et ils les ont noyés tous dans le Sangarius. Il est à noter que les femmes et les enfants Arméniens de Sivrihissar, immédiatement après l'occupation de cette ville par l'armée grecque, ont demandé à celle-ci des moyens de

transport et ont quitté leurs foyers pour se réfugier à Eski-Chéhir. Ils craignaient de rester à Sivrihissar, même à une époque où notre armée avançait vers Angora.

D.—Region de Brousse

Le 6 Août dernier, le colonel Stover, de l'armée britannique, s'est rendu à Adranos et a procédé à des investigations au sujet des atrocités que les Turcs avaient commises dans la région de Brousse. Dans le village abandonné de Topouk, un vieillard du nom d'Achik Omar, a rapporté à l'officier Anglais ce qui suit :

« Avant l'occupation de la région par l'armée hellénique, tous les huit à dix jours, arrivaient au han situé sur la route Brousse—Adranos, près du 57^e kilomètre, un certain nombre de Chrétiens accompagnés de militaires qui avaient pour tâche d'empêcher tout contact de ces malheureux avec les habitants des villages environnants. Cinq ou six jours après, on entendait des feux de salve. Les Chrétiens étaient fusillés. Le même Achik Omar a ajouté :

« Attiré par l'odeur, j'ai trouvé quinze à vingt cadavres dont j' ai même pris un fez et quelques crayons. »

Le colonel Stover a prié Achik Omar de le conduire à l'endroit désigné. Le vieux Turc a proposé alors à l'officier Anglais de le conduire, d'abord, à un autre endroit où il savait l'existence de cadavres.

Près du han situé sur le 57^e kilomètre de la route Brousse-Adranos, sur le confluent des rivières de Kourd-Derè et Dib-Deré, dans un endroit bien caché, il y avait deux fosses, à 10 mètres l'une de l'autre, d'une profondeur d'environ un mètre et d'une largeur de trois sur cinq mètres de longueur, pleins d'ossements humains.

E.—Region de Makri

Des témoignages officiels reçus de Makri, en Asie Mineure, confirment que la situation des populations chrétiennes est déplorable et désespérante. Il n'y a plus,

dans les rues, de trace d'hommes, pas plus que de jeunes gens d'au-dessus de 12 à 15 ans, sauf quelques habitants de Moughla que les Turcs ont fait venir à Makri pour les employer à des travaux forcés.

Toute la population mâle de Moughla a été transportée à l'intérieur. Des citoyens appartenant à la classe aisée, des commerçants, des médecins, des avocats, des lettrés, tous des gens très connus et jouissant de la considération générale, ont été dispersés dans différentes villes et villages de l'intérieur. Nombre d'entre eux ont succombé aux mauvais traitements et aux souffrances. Les femmes grecques restent dans la ville pour servir d'esclaves aux Turcs.

Voici une liste des personnes déportées de Makri, dans ces derniers temps :

Paul Koufolouloukas, Const. Cremydas, Kyriakos Kremydas, Milt. Pavlidis, Georges Papadoulis, Christo Kodji-bouyoglou, Georges Pangiris, Michel Ch. Antonio, Jean Chr. Saxas, Demètre Stronghylis, Hadji J. Constantini-dis, Katina Platonos Moussaïou, Constantin Stamatiadis, Lucas Papayannis, Michel H. Stamatiou, Paul Sitès, Jean Pavlakis, Georges Coloupsouzis, Georges Politis, Kyriakos Sarafis.

Confirmations

Voici maintenant un témoignage irréfutable au sujet de ce qui précède.

Le docteur Yowell, membre de l'Américan Relief Comitee, récemment rentré de Kharpout, a, dès son arrivée à Constantinople, soumis un long rapport au Haut Commissaire des Etats-Unis. Dans ce rapport, sans la moindre préconception personnelle et d'une façon absolument impartiale, il relève ce qui suit :

Il a pris du service, au mois d'Octobre dernier, à Kharpout. Au mois de Mars, il fut arrêté et expulsé sans aucune raison. Après son expulsion, les autorités kémalistes ont arrêté trois autres de ses collègues dont deux

dames. Tous furent maltraités de la façon la plus brutale, et cela bien que les Musulmans mêmes eussent profité de l'œuvre humanitaire de la mission américaine. Encouragés par les hésitations des alliés au moment de l'armistice et plus tard, les Turcs deviennent de plus en plus cruels et intolérants à l'égard des minorités.

M. Yowell insiste sur ce point et accentue que, si une Puissance étrangère ne s'empresse pas de se porter au secours des minorités, le dernier chapitre de l'histoire sanglante des Chrétiens d'Asie Mineure aura été achevé.

Plus loin, le Dr Yowell dit :

«Un grand nombre de réfugiés Chrétiens, gravement malades, ont été jetés, sans pitié, par les Turcs dans la rue, et sont condamnés à périr. L'hôpital des enfants a été, sans rime ni raison, fermé par les Turcs. Nombre de maisons dans lesquelles les réfugiés avaient cherché asile, ont été occupées par des fonctionnaires Turcs. Les Arméniens de ces régions ont été réduits à l'état d'esclavage. Ils n'ont pas le droit de voyager, ni de se rendre d'une ville à l'autre.

«Je me suis trouvé dans la nécessité de restituer à des Arméniens d'Amérique une somme de 75.000 dollars qu'ils m'avaient envoyée pour les frais de leurs parents en Anatolie.

«Tous les biens des Chrétiens déportés ont été confisqués. Les Chrétiens ne peuvent pas porter plainte devant les tribunaux. Une nouvelle loi, récemment promulguée, prive les Chrétiens du droit de succession sur les biens de leurs parents autres que le père ou le frère.

Les Chrétiens sont mis en prison aux seuls fins de forcer leurs parents à donner de l'argent. Les femmes chrétiennes sont enfermées dans les harems sans avoir le droit de s'adresser aux tribunaux.

«Les fonctionnaires publics turcs qui, depuis cinq mois, n'ont pas reçu leurs appointements, déclarent ouvertement, que le seul moyen de trouver de l'argent, c'est de confisquer adroitement les biens des Chrétiens.

«Les souffrances des Chrétiens qui sont déportés des

régions du front continuent. Sur les 30.000 Grecs, partis de Sivas, 5.000 sont morts avant d'arriver à Kharpout; 2.000 sont morts, pendant l'hiver, à Kharpout et 3.000 ont succombé sur les routes à l'Est de cette ville. Des stations de secours du Relief-Comitee ont été créées sur la route Sivas-Kharpout-Diarbékir pour donner les secours nécessaires aux réfugiés. Les deux tiers des Grecs déportés sont des femmes et des enfants. Les Turcs ont le droit de choisir les plus belles parmi celles qui sont déportées. Si, dit ouvertement le Dr. Yowell, les Américains s'en vont d'Anatolie, les Chrétiens qui survivent disparaîtront.

«Les corps des victimes sont abandonnés le long des routes et sont dévorés par les chiens, les loups et les oiseaux de proie. Les causes principales de la mort de ces malheureux sont la faim, la dysenterie et le typhus. Les autorités turques disent ouvertement qu'elles ont, de propos délibéré, décidé l'extermination de tous les Grecs. Leurs actes constituent la preuve de leurs menaces. En ce moment les massacres et les déportations ont recommencé sur toute l'étendue de l'Asie Mineure, depuis les ports de la mer Noire jusqu'aux côtes orientales de l'Anatolie.»

Tel est, Messieurs le tableau, tout d'horreur, créé dans l'Etat turc par l'intensification de la mise en exécution du plan d'extermination des Chrétiens. C'est le tableau tracé par le Dr. Yowell. Pour accentuer l'exactitude absolue et le caractère concret et irréfutable de ses informations, le directeur de l'American Relief Comitee a envoyé au «*Times*» la lettre suivante:

«Je suis prêt à me faire entendre à chaque instant comme témoin devant n'importe quelle commission chargée de procéder à une enquête au sujet de la situation en Anatolie. Les démentis turcs opposés aux dénonciations publiées sont ceux qui étaient attendus.»

Yowell,

*Major, Directeur de l'Américain
Relief à Kharpout*

Messieurs, voici le récit sec des faits que nous avons pu constater d'une façon je puis dire authentique. De ce qui vient d'être dit, vous pouvez supposer ce qui se passe dans les autres provinces de l'Asie Mineure où aucun étranger ne pénètre. Vous pouvez vous imaginer quelles peuvent être les persécutions qui y sont perpétrées contre les Grecs et les Arméniens. Pour vous permettre de tirer plus facilement, par analogie, vos conclusions, je n'ai qu'à vous dire que, lors de notre séjour à Londres, l'hiver dernier, des représentants de la nation arménienne nous ont affirmé que, dans les provinces arméniennes, situées à l'Est et au Sud-Est de Trébizonde et dans lesquelles les Arméniens comptaient par centaines de milliers, dépassant peut-être un million, il ne reste plus, après les massacres et les déportations, que quelques centaines; peut-être pas même un millier. Outre les martyres qu'elle a subis sous le règne d'Abdul Hamid et au cours du régime jeune-turc qui succéda à celui-ci, cette malheureuse nation, selon les informations qui nous furent données de sources compétentes, a perdu 1.400.000 hommes par les massacres et les déportations commis de 1914 à 1921.

Cet état de choses ne pouvait qu'émouvoir toute âme sensible et provoquer les paroles qui se sont, récemment, fait entendre au Parlement britannique et dont une traduction fut distribuée aux membres de l'Assemblée. Mais, messieurs, cette situation donne naissance à une autre question dont la solution s'impose d'une façon impérative. C'est la question de savoir, si, après la triste expérience acquise, il est permis que des populations chrétiennes restent sous la souveraineté et sous l'administration turques. S'il a été trouvé juste de protéger, par des dispositions spéciales, les minorités dans de pays dotés d'une administration équitable et pouvant, au point de vue de la culture et de la justice, rivaliser avec les pays les plus avancés, on doit naturellement, se demander, quel doit être le régime qui devra être mis en vigueur là où la barbarie et les atrocités ont atteint le degré de sauvagerie dont vous venez d'entendre la manifestation horrible.

Si l'envoi, par les trois Grandes Puissances alliées, d'une commission d'enquête aux endroits où se déroulèrent les massacres et les persécutions, se réalise, on est en droit d'espérer que les enseignements du passé contribueront à trouver la formule convenable pour les décisions qui seront prises relativement aux mesures à appliquer en vue de mettre, une fois pour toutes, un terme définitif à une situation qui constitue une flétrissure pour l'histoire contemporaine.

On demande, à la suite des calomnies kémalistes, l'envoi d'une commission d'enquête aux pays que nous occupons en Asie Mineure. Nous sommes disposés à ouvrir, toutes grandes, nos portes à cette commission. Nous savons quelles seront les impressions qu'elle emportera d'un examen impartial de l'œuvre de l'administration hellénique même là où il y a eu des opérations militaires, encore plus dans la zone placée sous l'administration directe du Haut Commissariat de Grèce à Smyrne.

A la veille du règlement des affaires d'Orient, nous avons, nous tous, qui avons lutté, côte à côte, au cours de la grande guerre, l'obligation de ne point abandonner les Chrétiens de l'Asie Mineure exposés au cimetière des Kémalistes. La Grèce n'a épargné aucun sacrifice pour continuer, à elle seule, la lutte. Au prix du sang de ses enfants, elle a délivré trois millions de Musulmans et de Chrétiens. J'insiste sur ce point, à savoir que l'administration militaire hellénique a donné la liberté aux Musulmans aussi qu'elle a délivrés du recrutement forcé et des oppressions multiples d'Angora et auxquels elle a donné la faculté de vaquer paisiblement à leurs travaux.

Facteur de civilisation dans le Proche-Orient, où il agit depuis trois mille ans, l'hellénisme a fécondé ces pays par son esprit et par sa culture. Profondément pénétré de sa haute mission, il poursuit inlassablement son œuvre. Son activité militaire récente dont le résultat fut l'occupation d'une partie considérable de l'Asie Mineure, constitue l'appui réel et concret de la politique qui est

inspirée par les idéals pour lesquels fut menée la grande guerre.

A cet effort auquel l'opinion publique du monde, révoltée contre les atrocités horribles, prête une nouvelle force, la Grèce apportera tout ce que la bravoure et la vaillance de ses enfants ont donné et donneront encore

Discours de M. Antoine Matessis

A. Matessis [Député d'Attique et Béotie]. — Au cours d'une des phases de la guerre mondiale, les forces russes victorieuses occupaient Trébizonde. La lutte entre Russes et Turcs remonte à des siècles et la discipline de l'armée russe, surtout par suite de la haine suscitée entre les deux nations par les péripéties de la guerre, n'était pas exemplaire. La population de Trébizonde était saisie de panique et courait en effet, de sérieux dangers. Mais alors intervint l'élément civilisateur hellénique. L'autorité de l'Eglise grecque sur les services civils et militaires russes, l'influence des Grecs orthodoxes sur les soldats russes furent telles qu'on ne toucha pas même à un cheveu de la tête des Musulmans. L'Eglise et la société grecques prirent sous leur protection les Musulmans du Pont. Ce qui arriva à Trébizonde se renouvela dans tous les districts de l'Empire ottoman occupés par l'armée russe. Les documents officiels de l'Administration turque font eux-même mention avec gratitude de cette attitude de l'élément hellénique vis-à-vis des Musulmans. Voyons maintenant comment furent récompensés ces services. Arrêtons-nous un instant dans cette même région du Pont.

Le plan d'extermination complète des populations chrétiennes en Turquie, conçu et mis en exécution depuis longtemps, allait aussi être essayé sur les habitants déjà si éprouvés du Pont. Il devait tomber comme une vengeance de l'insuccès des armes turques en face des troupes helléniques et servir d'arme, pour l'avenir en aidant à faire croire au monde qu'il n'y a pas de Grecs dans le Pont. Quand dans une séance de l'année dernière, furent étalées ici même les terribles souffrances des Grecs de Thrace et d'Asie-Mineure, la non moins terrible tragédie du Pont n'était pas encore suffisamment connue. Je ne m'étendrai pas sur l'exposé des évènements. Je laisse

à mes collègues qui monteront après moi à cette tribune le soin de faire le récit de certains faits secondaires en dehors de ceux qu'a exposés M. le Ministre des Affaires Etrangères. L'exécution du plan d'extermination arrêté d'avance fut confiée au fameux Osman agha, ex-maire de Kérassoude, et plus tard commandant d'une unité dans l'armée Kémaliste.

Les exploits d'Osman agha commencent en 1919. Dès cette année, l'avocat Pantelis Ermidis est tué en plein marché de Kerassoude. L'avocat Grégoire Moutsidis, de Trébizonde, est aussi massacré à quelques kilomètres de Kérassoude. Les avocats, les médecins et les instituteurs payent alors un abondant tribut du sang dans les contrées dominées par les Turcs. Au cours de la même année, les meurtres se multiplient. Le docteur Thomaïdis et son père, ainsi que M. Iassonidis tombent massacrés. Osman-gha fait une tournée sanglante dans tous les villages de la contrée. L'évêque Gervais Soumelidis est bâtonné jusqu'au sang. En 1920, Osman agha se promenait côte à côte avec l'avocat Charalambos Eleftheriadis dans les rues de Kerassoude. Tout à coup, des gens en armes apparaissent sur un signe d'Osman et massacrent Elefthériadis juste devant la mairie. La tragique condamnation et l'exécution de trois notables les plus en vue de la ville de Kerassoude resteront uniques dans l'histoire des crimes juridiques. Une femme musulmane avait porté plainte contre un certain Panayotis, qui l'aurait brutalisée trois ans auparavant. Trois notables sont arrêtés sur le simple fait qu'ils s'appelaient Panayotis. Ce sont Panayotis Seitanidis, Panayotis Kylloglou et Panayotis Tsilinghiris. Sur cette simple indication de la similitude du nom, ils furent tous trois condamnés et exécutés.

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères a rapporté, d'après les journaux turcs, le nom de personnes condamnées. L'un de ces journaux, l'«Ehali» de Samsoun, donne la liste de 63 personnes condamnées à mort et exécutées. Nous y relevons le nom de trois avocats ;

Eleuthère Terdjimanoglou, Laurent Tchaouchoglou, Yanko Effendi Jordanidis; de médecins: Charalambos Grigoriadis, Paul Raphaïloglou, Abraam Chryssaphidis, Adamantios Arzoumanidis, Anastassios Tetetzoglou, Paris Chamladjis; 3 pharmaciens: Théologos Dimitriadis, Christakis Christophoridis, Alexandre Ordouloglou. Le monde du journalisme y est représenté par le nom de Basile Papadopoulos. Il y a encore parmi les victimes le vicaire général de Kavak, le prêtre Jordanis Katevizoglou, le sous-agent de la Régie, Constantin Constantinidis, les banquiers Constantin Papazoglou, Sophoclis Antavalloglou, le directeur de la Banque Ottomane, Paul Papadopoulos, l'instituteur Themistocles Jordanidis. Suit la longue liste des négociants, des industriels, des cafetiers et des victimes d'autres professions: Grégoire Grégoriadis, Alexandre Tchigiaroglou, Théogène Enphiedjoglou, Savvas Antonoglou, Elia Panayotoglou, Périclès Nicolaïdis, Socrate Skenteroglou, Thémistocle Antonoglou, Themistocle Kokkinos, Georges Pyrloglou, Nicolas Theologos, Hadji Tsinekoglou, Dem. Alexiadis, Them. Xydias, Périclès Kouzontchouk, Georges Tchavoussoglou, Jean Boudouroglou, Jean Mavridis, Anestis Melidis, Antoine Hadjian-tonohlou, Kyriakis Boudouroglou, Mourad Tchelémitchoglou, Ant. Tchinoxoglou, Panag. Kandylianaphtis Const. Hadji, Charalamboglou, Const. Tchitchecoglou, Chr. Hadjigeorgoglou, Stavros Kouyoumdjoglou, Georges Savvaoglou, Pan. Lazaroglou, Char. Karakachog'lou, Dem. Papazoglou, Milt. Hadnisavvas.

L'évêque Euthymios, le portier de la métropole et M. A. Kollaros moururent en prison.

M. Kourtidis.—Permettez-vous une interruption?

M. Matessis.—Je vous en prie.

M. Kourtidis.—Je n'ai pas entendu monsieur le ministre des affaires étrangères rapporter le fait que Kémal a fait voter une loi d'après laquelle tout prisonnier grec originaire de la Thrace orientale en d'Asie-Mineure sera mis à mort.

A. Matessis.—Ceux dont j'ai rapporté le nom n'ont

pas porté les armes. C'étaient des notables et des citoyens paisibles des villes de Kérassonde, de Samsoun et de Bafra. J'ai rapporté ces noms afin qu'ils soient inscrits à côté des noms rapportés par Monsieur le ministre des affaires étrangères dans les compte-rendus officiels de cette Assemblée comme un tribut de reconnaissance à la mémoire des victimes. Ils représenteront aussi les milliers de compagnons obscurs qu'eut leur martyre.

Je ne m'étends pas sur les ravages de Bafra. Il s'y est passé une tragédie telle que l'histoire humaine n'en a pas encore connu de semblable. Dans l'église du village d'Èrekli, les Turcs enfermèrent 535 hommes; leur sort était fixé. Le prêtre Papayannis récita les prières des agonisants et les auditeurs les écoutaient avec piété recommandant à Dieu leur âme qui allait tantôt s'envoler dans son sein.

N. Konstantopoulos. — Permettez vous une interruption?

A. Matessis. — Je vous en prie.

N. Konstantopoulos. — L'Europe doit enfin connaître par le détail ces horreurs. Je prie le gouvernement de s'y employer par tous les moyens.

Emm. Hadjidakis. — Elle les connaît fort bien, le même fait s'est produit en 1914. Il a été attesté par des témoins grecs et étrangers.

A. Matessis. — Comme l'a rapporté Monsieur le Ministre, 360 village et onze villes de la région de Samsoun gisent en ruines. Parmi les épisodes tragiques qui accompagnèrent ces hécatombes, je ne veux rapporter que l'histoire émouvante de Nicolas Kosmidis, marchand de tabac, qui, arrêté par les Turcs avec son jeune fils dont il prévoyait le sort, le tua de sa propre main, comme l'eussent fait nos aïeux, afin de le sauver du déshonneur, puis se tua lui-même.

Quelle est la justification que donne de ces crimes le gouvernement de Moustapha Kémal? Tout d'abord, il a essayé de les cacher par tous les moyens. Quand il ne fut plus possible de les tenir cachés, il trouva une justification. Je vous prie de noter avec quelle insolence Mou-

stapha Kémal répond à la note collective sur les atrocités commises dans la région du Pont que lui ont remise les trois Hauts-Commissaires alliés à Constantinople. La réponse du gouvernement d'Angora est datée du 15 février 1922 (il lit) :

«Les Grecs se sont insurgés dans la région du Pont contre leur pays. Ils furent armés de canons, de mitrailleuses et de grenades et combattirent contre les troupes turques. Les Grecs armèrent la population chrétienne pour provoquer une révolution en Anatolie. Les Grecs attaquèrent des villages musulmans et en tuèrent les habitants. Si les mêmes faits s'étaient produits sur le territoire des trois Etats alliés, quelles mesures leurs gouvernements auraient-ils pris contre les insurgés? Le Gouvernement a simplement étouffé avec le minimum de sacrifices un mouvement qui était dirigé contre sa sécurité et sa capacité de résistance.»

Voilà comment le protégé de certains milieux journalistiques d'Occident, voilà comment Moustapha Kémal, choyé par certaines personnalités politiques d'Europe, provoque, par d'amères ironies, les gouvernements qui eurent la simplicité de s'adresser à lui pour se plaindre des atrocités. Mais le prétexte de l'insurrection à étouffer est l'argument habituel de Kémal. Les mêmes mesures que dans le Pont avaient été appliquées depuis le mois de juillet de l'année dernière à Adalia. Les agents Kémalistes y arrêtèrent 680 notables grecs. Ils les arrêtèrent dans leurs lits et les déportèrent de nuit dans l'intérieur. On ignore depuis lors le sort de la plupart d'entre eux. Cela arrivait tandis que le cuirassé italien «DUILIO» mouillait dans le port d'Adalia. On dit que le vaisseau braqua ses canons sur la ville et menaça de faire feu si les Turcs ne cessaient leurs cruautés contre les Chrétiens. Mais les Turcs savent jusqu'à quel point il faut craindre les menaces européennes.

A cette époque Youssouf Kémal, ministre des Affaires Etrangères d'Angora, lançait des radio à travers le monde pour dire que les populations chrétiennes s'étaient insurgées contre la régime révolutionnaire sous l'instigation du gouvernement hellénique. Peut-être n'est-il pas hors de propos de vous donner lecture du passage d'un arti-

cle écrit par M. Mills, correspondant de l'Associated Press et publié par les journaux de Smyrne.

«Aïdin, écrit-il, est aujourd'hui un cimetière. En des tombes anonymes gisent des centaines de femmes grecques, des enfants, des prêtres, victimes de la cruauté de la rage des Turcs. Les états brisés de milliers de maisons sont les seuls témoins véridiques des tourments de la population. Des ossements blanchis gisent pêle-mêle avec les débris des murs et la poussière. Leur silence est émouvant. Le plus grand nombre des victimes furent brûlées vives. Dans l'église métropolitaine, on distingue encore les restes carbonisés des prêtres brûlés devant l'autel du Seigneur. Le cœur du visiteur se serre à la vue des immenses taches de sang qui se distinguent encore sur le dallage de l'église. La maison de Dieu a été convertie en abattoir ».

De tout ce qui précède, il résulte que le plan d'extermination des Arméniens, dont le sanglant succès a été comme un entraînement pour les gens du Bosphore, est appliqué maintenant avec un art plus achevé au détriment de la population grecque. Il faut considérer en outre que le plan turc actuel ne vise pas seulement à supprimer les populations chrétiennes indigènes mêlées aux Turcs. Il vise à un but encore plus général qui est de se défaire de tout étranger habitant en territoire turc, de libérer l'Etat turc de tout lien étranger. Pour y arriver, on cherche à empêcher par tous les moyens le séjour en Turquie de tout étranger.

Un député.—C'est pour qu'il n'y ait pas de témoins.

A. Matessis.—Ce n'est pas seulement pour cela, mais encore pour qu'il n'y ait pas en Turquie des intérêts étrangers dont on pourrait imposer le respect à l'Etat turc, mais afin de briser, pour ainsi dire, tout lien moral et matériel entre la Nation Turque et les peuples européens. Il y a quelques semaines, j'étais à Smyrne. Je me suis renseigné auprès de nombreuses personnalités de la région, et peut-être ne serait-il pas inopportun que l'Assemblée fût mise au courant de certains faits tendant à prouver ma thèse. Ainsi, des Français faits prisonnier par Kémal furent décorés par le gouvernement de leur pays après leur libération, pour leur valeur militaire. Or, un offi-

cier distingué, dont l'exemple fut suivi par d'autres, rendit la décoration en disant qu'il n'était pas digne de la porter, parce que lui et ses camarades avaient subi un outrage qui leur ôtait le droit de porter la médaille militaire. Leur conduite fait honneur à ces officiers et leur réponse est celle de soldats pleins d'honneur. On dit que ces nobles enfants de la France n'ont pas encore revu le sol de la patrie. Et cela, ajoute-t-on, pour que leurs conationaux et l'opinion publique européenne ne sachent pas quelle a été la conduite des Kémalistes à l'égard de leurs prisonniers européens.

D'autre part, un Français distingué occupant une haute position à Smyrne et adversaire des plus acharnés de l'occupation grecque, fut chargé d'une mission en Cilicie après l'évacuation par les troupes françaises. Or, j'ai appris, par une personne digne de toute confiance que ce fonctionnaire français a écrit à Smyrne à un de ses compatriotes qu'après s'être rendu en Cilicie et après ce qu'il y a vu, il a changé tout à fait d'opinion : il considère la présence de l'armée grecque à Smyrne comme la seule garantie de la vie des Européens en Asie-Mineure turque.

Vassilakakis. — C'est Monsieur Laporte, ancien commissaire français.

Matessis. — J'ai appris aussi de personnes ayant conversé avec des officiers supérieurs, que les Turcs se considèrent comme vainqueurs des Français, et cela nous afflige profondément, car si les Français ont le souci du prestige et l'autorité de leur pays, nous aussi nous tenons, certes pas autant que les Français, mais plus que tout autre après les Français eux-mêmes, au prestige et à la grandeur de la Nation française, car nous sommes unis aux Français par une longue tradition historique et l'autorité et le prestige de la France comme champion et porte-drapeau des libertés.

Nous qui vivons en tant que nation seulement de et par la liberté nous sommes plus que tout autre jaloux de l'honneur, du prestige, de l'autorité et de la grandeur de la France.

Rodokanakis. — Il s'agit de l'Idée Française que ne représente pas M. Franklin-Bouillon.

Matessis. — Je crois avoir dit, mon cher collègue, tout ce qui devait être dit ici. Ce que n'ont peut-être pas entrevu ceux qui, en France, soutiennent la politique de l'entente avec Kémal, ce que l'humanité n'a pas suffisamment entrevu, c'est le danger de voir l'Asie-Mineure plongée dans une complète barbarie; c'est le danger de voir se perdre tout le travail de cinq siècles. La myopie de l'Occident pendant le quinzième siècle, alors qu'elle permit à la horde militaire turque de s'établir en Asie-Mineure et dans la presqu'île des Balkans, trouve peut-être une justification dans les conditions politiques de l'Europe d'alors. D'autre part, la force militaire turque était telle qu'il eût été sans doute difficile, à une Europe divisée, de lui résister.

Koussoulas. — En outre les intérêts supérieurs de l'Humanité n'avaient pas encore été nettement définis.

Matessis. — Il y avait pourtant alors quelque chose qui n'est plus aussi fort aujourd'hui. Il y avait l'idée de la solidarité chrétienne. Cette idée — la était assez forte pour unir les puissances européennes, les opposer à l'ennemi qui envahissait la péninsule européenne et qui devait plus tard devenir un danger pour elle. Pourtant, comme je l'ai dit à cette époque, l'Europe n'était pas suffisamment préparée. Aujourd'hui, la Turquie est incapable d'opposer une résistance sérieuse, si les puissances européennes veulent s'unir. Si elles étaient unies, leur seule force morale serait capable de paralyser toute résistance contre les troupes qui sont destinées à porter le coup final. Mais il faut que les puissances s'unissent, non-seulement au nom de la Chrétienté et des principes d'humanité, mais au nom de leurs propres intérêts qui sont considérables et des intérêts de l'humanité afin d'ouvrir à la civilisation et au travail producteur les larges étendues de l'Asie turque, afin d'assurer les grandes voies de communication entre l'Europe et l'Asie. Tous les hommes d'Etat et les économistes du monde entier.

L'Europe doit empêcher que l'Asie-Mineure soit replongée dans la barbarie, non seulement au nom des principes d'humanité et au nom de la civilisation, mais encore dans le propre intérêt de l'Europe, car la barbarie empêcherait l'Asie-Mineure pendant une longue suite d'années de contribuer au travail général producteur. Les hommes d'Etat et les économistes du monde entier recherchent les moyens de lutter contre la difficulté de vivre, contre la cherté de la vie et le trouble économique de l'heure présente qui sont un danger sérieux de bouleversements sociaux. Tandis que l'on agite de telles pensées, la question d'Asie-Mineure est pourtant laissée à l'abandon. Cependant l'introduction de l'Asie-Mineure dans le cercle de la civilisation européenne ajoutait à l'économie sociale mondiale et surtout européenne un nouveau facteur qui, infécond depuis des siècles ne comptait presque pas jusqu'à présent dans le capital du progrès humain. Comment cela sera-t-il possible? Comment assurer l'appoint de l'Asie-Mineure à la production mondiale, si les populations indigènes ne sont pas éclairées par la lumière de l'idéologie contemporaine, si elles ne sont pas libérées des liens moraux et matériels façonnés par la tyrannie qui siégeait sur le Bosphore et qui les opprime aujourd'hui depuis les hauts-plateaux d'Angora. De pieux chrétiens, des sociétés, envoient jusqu'aux extrémités du monde et parmi les peuples sauvages des hommes animés d'un zèle ardent afin d'augmenter de quelques centaines le nombre des chrétiens. Les gouvernements européens encouragent cette œuvre car ils considèrent la propagation du christianisme comme une propagation de la civilisation. Les noms des missionnaires sont inscrits parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité. Cependant, il existe d'autre part des gouvernements européens qui n'approuvent certes pas, mais qui ferment les yeux devant le massacre et l'extermination de centaines de mille Chrétiens par de fanatiques allopathes.

Mais, voilà apparaître les nouveaux soldats qui font retentir, dans la patrie britannique de la liberté, la doc-

trine des nouveaux missionnaires non seulement au nom du christianisme mais aussi au nom du droit et de la liberté. En même temps, dans la Ville Éternelle, dans la chaire de Saint-Pierre se fait entendre la voix du vigilant champion du christianisme et de la charité. Le cri d'alarme jeté par des bouches d'une si haute autorité est destiné à reveiller l'humanité.

J'estime qu'il est du devoir de l'Assemblée des Hellènes d'exprimer au nom de la nation qu'elle représente sa reconnaissance envers ceux qui, par dessus les intérêts des orientations politiques et des divergences internationales, surent laisser un instant cette lutte gigantesque et élever superbement leur voix en faveur de l'Humanité et de la Justice. J'estime aussi qu'il est du devoir de cette Assemblée de protester auprès des gouvernements et des parlements, auprès de l'opinion publique des peuples civilisés contre les odieux procédés mis en œuvre pour exterminer la nation hellénique aussi bien que la nation arménienne. Je pense qu'il faut rappeler dans cette protestation les persécutions et les tourments subis par les Arméniens car nous avons collaboré avec eux pendant les siècles de grandeur et de gloire à l'époque où le grand trône hellénique qui était sur le Bosphore avait ouvert ses bras à toutes les nations de l'Asie-Mineure et de la presqu'île hellénique. Ce trône appelait auprès de lui les Isauriens et les Arméniens et tout ce qu'il y avait de distingué parmi les différentes nations. Il les comblait d'honneurs, leur confiait les entreprises militaires et les travaux politiques et souvent même le sceptre impérial. Rien n'empêche que nous revenions un jour à cette étroite collaboration du facteur hellénique avec les autres facteurs de l'Orient. Avec les Arméniens surtout nous sommes unis par cinq siècles de communes souffrances. Ensemble nous avons versé notre sang après le malheur historique de la chute du trône de Byzance. Je puis bien dire que les sentiments que nous éprouvons à l'égard de nos frères martyrisés, nous les éprouvons dans la même mesure à l'égard des autres populations persécutées et surtout à l'égard des Arméniens.

Discours de M. L. Tsoucalas

L. Tsoucalas (député d'Attique et Béotie). — En cette heure nous sommes appelés à narrer devant l'Assemblée Nationale et, par elle, devant le monde civilisé, les supplices et les martyres dans lesquels la barbare domination ottomane a fait mourir plus d'un million de Chrétiens.

Les populations chrétiennes, grecques et arméniennes de la Thrace et des rives du Bosphore, de la Propontide et de l'Hellespont, du Pont-Euxin et de l'Asie-Mineure, hier encore florissantes par leur commerce, leurs richesses, leurs lettres, leur science et leurs arts, par leur civilisation en un mot, furent détruites par la férocité turque qui changea les contrées habitées par elles en d'immenses cimetières.

Les larmes que versèrent les sanglots et les gémissements de ces malheureuses populations, sont plus abondants que ceux décrits par le prophète Jérémie et font oublier les massacres de Sylla et d'Alaric, de Morosine et d'Elgin voués à l'exécration universelle.

Depuis des siècles, les Ottomans égorgeaient les Chrétiens, plus d'une fois des massacres généraux décimèrent les Grecs de leur empire.

Mais depuis 1908, c'est-à-dire depuis que la Constitution fut rétablie en Turquie et que le pouvoir tomba entre les mains du Comité Union et Progrès, commença travail inlassable et systématique en vue de constituer un état ottoman centralisé et unitaire, cohérent au point de vue politique et indépendant au point de vue économique. C'est pour atteindre ce but que sont exterminées entièrement les populations chrétiennes, et en particulier la population hellénique la plus florissante, la plus avancée et, de beaucoup, la plus nombreuse. C'est encore dans

ce but qu'aux Chrétiens on substitue les colons turcs que l'on fait venir de Bosnie, d'Herzégovine, de la Macédoine serbe et bulgare. Dans ces persécutions on peut distinguer quatre périodes :

La première va de 1908 jusqu'aux guerres balkaniques. Elle est caractérisée par les assassinats isolés, de dix à cent par jour et les confiscations de biens.

La deuxième, de la reprise d'Andrinople par les Turcs au mois de Novembre 1914. Depuis la reprise d'Andrinople les assassinats allèrent en augmentant jusqu'au mois de Mars et au mois de Mai 1914, où eurent lieu les persécutions en masse et la déportation des populations helléniques des côtes de la Thrace et d'Asie-Mineure. Au cours de cette période les assassinats se comptent par milliers, et les déportations violentes par dizaines de mille. Nos congénères étaient emmenés nu-pieds et sans vêtements dans un état lamentable. Les Grecs étaient aussi privés de leurs biens.

La troisième période commence en Novembre 1914, c'est-à-dire depuis l'entrée de la Turquie dans la guerre européenne.

Dès lors, c'est la destruction impitoyable et féroce des populations chrétiennes par les massacres en masse, les incendies et le pillage de villes et de villages, c'est l'extermination par toutes sortes de supplices et la déportation à l'intérieur de plusieurs centaines de mille Grecs.

La quatrième période enfin commence en Janvier 1919, avec le mouvement kémaliste. La persécution se fait encore plus violente, plus exterminatrice et, encore, plus féroce. Les Grecs ne sont plus tués par le fer et par le feu, ils meurent au milieu de supplices et de tourments inconnus dans l'histoire. Des cœurs de tigres seraient émus au spectacle des indicibles tourments endurés par les hommes et même par les femmes et les enfants des deux sexes et de tout âge. Pour constituer un état national, pour avoir une Thrace et une Asie-Mineure purement musulmanes, les Ottomans saccagèrent, pillèrent et incendièrent des provinces entières, des villes et des

villages, supplicèrent, mutilèrent, égorgèrent et tuèrent, ils brûlèrent vifs ou enterrèrent hommes, femmes, enfants et vieillards et changèrent en immenses cimetières les communautés grecques hier encore florissantes qui civilisaient l'Anatolie.

Pour arriver à exterminer les Chrétiens, et en particulier les Grecs, les Ottomans mirent en œuvre divers moyens. Ils abolirent d'abord le régime des privilèges. En Juillet 1915, les écoles grecques étaient soustraites, par une loi, à la juridiction du Patriarcat et des Métropoles pour être soumises à celle du Ministère de l'Instruction publique, ce qui aboutit à les supprimer.

Les privilèges des prêtres et des évêques furent également abolis. Par décision du Conseil des Ministres, le 28 Juillet 1915, il fut interdit au Patriarche d'intervenir en faveur des Chrétiens islamisés de force. Les Ottomans purent alors procéder ouvertement et sans obstacle à l'islamisation violente de plusieurs milliers de jeunes filles et d'enfants chrétiens. En outre les communautés furent supprimées et par décision du Conseil des Ministres en date du 14 Août 1916, les biens des Monastères et des fondations nationales furent confisqués, le Patriarcat, les Monastères, les évêchés et les Églises, les écoles et toutes les œuvres nationales furent privés de leurs revenus.

Toujours dans le même but d'extermination, les Ottomans créèrent les « bataillons du travail », vrais tombeaux pour les Chrétiens. Car ils étaient tous enrôlés de 18 à 50 ans et plus, et envoyés en groupes à Bagdad, dans le Caucase et la Mésopotamie pour y creuser des tunnels, pour y être employés à des travaux dangereux, à la culture des terres etc.

Pas ou point payés, les Chrétiens des « bataillons du travail » étaient mal nourris et mal vêtus sous l'ardent soleil de Bagdad, ou le froid insupportable du Caucase. Enfin les Ottomans achevaient dans les tourments ceux qu'avaient épargnés le typhus exanthématique ou le choléra.

Squelettes vivants, de centaines de mille parmi ces Chrétiens, attendaient la mort pour ne plus souffrir. C'est

ainsi que diverses villes devinrent d'immenses cimetières. Dans le but de supprimer aussi les familles chrétiennes, le Conseil de recrutement à Constantinople, décida en octobre 1915, qu'on déporterait à l'intérieur où on les exterminait dans les plus affreux supplices, les familles dont les hommes étaient absents de chez eux. Le prétexte pour cette mesure cruelle était que ces hommes qu'on avait enrôlés de force, déportés ou assassinés, étaient des insoumis.

Quant aux déportés, ils étaient menés nus et sans chaussures vers l'intérieur par de longues marches forcées, privés d'eau et de nourriture à travers les déserts brûlants où les montagnes couvertes de neige, sans cesse frappés par leurs bourreaux qui tuaient les retardataires. Les malades, les blessés et les mutilés étaient jetés encore vivants par les Turcs avec des femmes enceintes, ou en couches, dans des puits et des fosses, et recouverts d'énormes pierres.

Me basant sur les statistiques du Patriarcat et des évêchés, sur les rapports officiels d'autorités consulaires grecques et étrangères, j'ai évalué, à la séance du 5 Avril de l'année écoulée, à plus de 700,000 le nombre de Grecs de Thrace et d'Asie-Mineure exterminés, par divers procédés du 30 Mai au 9 Juin 1914, soit dans l'espace de 9 jours afin que, dans ces contrées, la Croix soit supplantée, par le Croissant.

L'honorable Ministre des Affaires Etrangères vient de parler des dernières destructions commises par les Ottomans dans le Pont. 300.000 Chrétiens du Pont subirent la mort la plus cruelle pendant les mois de Juin, Juillet et Août 1921. D'après les documents officiels entièrement vérifiés, 815 communautés, 1134 Eglises et 960 écoles furent détruites au cours de ce même espace de temps.

Mais de plus récentes dévastations furent commises dans le Pont les premiers jours du mois de Mai dernier.

Après enquête régulière et sur les dépositions de Grecs et d'étrangers, les autorités de Midia ont rédigé un rapport établissant que 35.000 Chrétiens sur 40.000 ont été

exterminés. Cinq mille seulement ont pu échapper au carnage et passer à Midia. On évalue à une centaine ceux qui purent s'enfuir sur les montagnes du Pont où attendent une mort certaine.

[L'orateur donne lecture de documents].

Voilà, Messieurs, les destructions effectuées, ces derniers temps, afin d'exterminer la population du Pont et pour qu'il n'y reste pas même trace de Grec. Je ne vous retiendrait pas plus longtemps sur ce sujet.

Mais, après ces constatations et l'analyse détaillée de l'honorable Ministre des Affaires Étrangères, je désirerais faire entendre à l'Assemblée certains aveux d'Ottomans indignés de ces horribles boucheries, comme aussi les constatations faites par les Puissances Alliées.

Aveux turcs.

Le Sénateur Damad Férid pacha (ancien grand Vizir) disait au Sénat du 9)22 Octobre 1918 :

«L'anéantissement des populations chrétiennes était un crime impardonnable commis sans aucune raison. Ces populations n'ont pas émigré spontanément mais furent contraintes à s'en aller sur la menace et la violence et furent impitoyablement exterminées».

Et il ajoutait :

«Le nombre total de sujets ottomans ainsi déportés s'élève à 550.000 âmes. Je crains même que ce chiffre ne soit au-dessous de la réalité».

Le journal turc «*Ikdam*» écrit :

«C'est le gouvernement ottoman et non le peuple turc qui a commis ces crimes abominables, aussi est-ce le gouvernement qui en a toute la responsabilité et non la nation. Il doit donc rendre compte de ces cruautés par devant le grand Tribunal qui va être bientôt érigé par l'humanité et où le peuple turc viendra proclamer cette vérité».

Halidi-Edib-Hanoum, femme de lettres turque écrit dans le «*Vakit*» le 9)22 Octobre.

«Nous avons chassé nos sujets Grecs et avons tout fait pour les déraciner. Il en est de même pour les Ar-

méniens. Dans ce but, nous avons employé des métholes semblables à celles du Moyen-Age. Maintenant nous apparaissions aux yeux de l'Angleterre et de l'Amérique, comme ayant tourmenté nos propres sujets et ayant tué d'innocents Chrétiens avec leurs enfants. La théorie de l'islamisation forcée fournit à des brigands et à des assassins le prétexte de cette criminelle tragédie. Gouverneurs, préfets, fonctionnaires munis de pleins pouvoirs par le Comité ont jeté sur les épaules du peuple turc innocent le poids de ces crimes abominables».

Le journal turc «*Adalet*» de Panderma écrit le 28 Avril a. c. c'est-à-dire il y a à peine quelques jours :

«Les bandes kémalistes ont massacré des Anglais, des Grecs et des Arméniens. Osman-Agha, avec ses troupes régulières et irrégulières se jeta sur Samsoun, égorga les Chrétiens parmi lesquels se trouvaient quelques Anglais et incendia leurs maisons. Mille personnes furent massacrées. Des prêtres et des instituteurs furent brûlés vifs dans les Eglises et les écoles. On trouva les enfants en morceaux dans les rues».

Ali-Sami-bey, directeur du même journal adresse en date du 15 Avril à l'Angleterre et à l'Amérique l'appel suivant :

«O Vous; peuples célèbre pour votre justice, que direz-vous des lamentables conséquences du délai que vous mettez à régler la question d'Orient? J'ai annoncé depuis six mois dans ce journal que les Chrétiens du Pont étaient condamnés. Cent cinquante Chrétiens viennent encore d'être égorgés et 900 furent tués à coups de crosse.

»Nous sommes au XXe siècle? Moustapha Kémal et ses acolytes sont des criminels sans retenue. Toi, France, pays civilisé, vois les massacres de Samsoun. La protection que vous accordez aux brigands kémalistes est le plus grand des crimes. Vous êtes cause que ces criminels ont fait disparaître des milliers de Grecs et d'Arméniens. Sachez bien, ô Poincaré, que la France a assumé une grande responsabilité en s'alliant avec Moustapha Kémal l'assassin, et lui donnant ainsi l'occasion d'exterminer

des centaines de mille Grecs et Arméniens, en Cilicie et dans le Pont. L'histoire écrira en lettres noires cette injustice de la France. Contre cette injustice je proteste au nom de tous mes compatriotes».

Le journal turc «*Peyam-Sabah*» de Constantinople écrit le 3 Avril 1922:

«Pour que la Grèce consente à évacuer l'Anatolie, il faut garantir les droits des Chrétiens Grecs de cette région. Car on sait que le gouvernement d'Angora est sans pitié et sans miséricorde envers eux et il les traite avec la dernière ferocité».

Le journal «*Hakimiet-i-Millyé*» d'Angora, organe officiel de Kémal, a publié sous le titre «*Hymne à la Haine*» un article reproduit par le «*Manchester Guardian*» du 5 Mai 1921 et qui se termine ainsi :

«Et toi, armée du Créateur et du Juste, chaque fois que tu massacres un Grec, tu jettes à terre une pierre angulaire de l'Empire britannique — C'est pourquoi, au nom de Dieu, tue ! — Pour l'amour de la patrie, tue ! — Au nom de l'humanité éplorée, tue ! — Pour le salut du monde et la paix de l'Enfer, tue !

«Regardez autour de vous et dites si, en dehors de l'Angleterre, il y a quelqu'autre Puissance qui aide la Grèce, et si l'Angleterre a d'autres amis que la Grèce».

Le «*Journal de Genève*» écrit le 18 Mars 1921 :

«Les horreurs commises par les Turcs dans le Pont sont indescriptibles. Ils ont déporté à l'intérieur, sans nourriture et sans vêtements, des centaines de mille Chrétiens qu'ils ont tués, pour la plupart, en route. Les maisons et biens des victimes furent pillés, ou volés. Des villages entiers furent incendiés. Les habitants furent brûlés vifs. Les femmes et les enfants endurèrent les plus grands supplices. Jusque à quand cela durera-t-il ? L'Europe ne voudra-t-elle pas entendre enfin les cris d'angoisse et de désespoir de ces malheureux ?

«Les crimes commis par les Turcs, avoués et approuvés par Békir-Sami devant l'Assemblée Nationale d'Angora ne permettent plus des expériences de magnanimité

envers les coupables. De nouvelles expériences de ce genre seraient la pire des complicités. La Chrétienté ne saurait plus tolérer cette expérience sur la chair vive de toute une nation».

Ali-Hilmi, rédacteur en chef du journal turc «*Férda*» d'Adana a publié dans le «*Yéni-Adana*», du 4 Avril 1922, une lettre reproduite par l'«*Echo-National*» du 3 Mai a. c. qui décrit les atrocités turques contre les Chrétiens qualifiés de «victimes innocentes des actions sanglantes des Turcs».

J'ajoute enfin que par une loi du 7 Avril publiée dans l'«*Ikdam*» du 1 Mai 1922 «tous les biens meubles et immeubles des personnes absentes ou parties pour n'importe quelle raison, militaire, ou autre, sont confisqués et vendus aux enchères publiques».

Ainsi l'on tue et l'on déporte les gens, puis on confisque leurs biens sous prétexte qu'ils sont absents.

Aveux alliés.

Tous les Alliés ont reconnu en de rapports officiels ou par des déclarations autorisées les atrocités et les crimes turcs.

Ainsi lisons-nous dans le mémorandum transmis à Washington par M. Briand le 10 Janvier 1917 :

«Les nations alliées ont conscience qu'elles ne combattent pas pour des intérêts égoïstes, mais avant tout pour la sauvegarde de l'indépendance des peuples, du droit et de l'humanité. Ils reconnaissent qu'un de leurs buts de guerre est «l'affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs».

M. Lloyd George disait, dans le discours prononcé à Glasgow le 29 Juin 1917 :

«Le sort de la Mésopotamie doit être confié au Congrès de Paix quand il se réunira,—mais il y a une chose qui est désormais impossible,—c'est qu'elle soit jamais rendu à l'épouvantable tyrannie turque. La même observation s'applique à l'Arménie, terre imbibée du sang des

innocents massacrés par le peuple qui en était le gardien, et dont le devoir était de la protéger.

L'un des quatorze points du Président Wilson qui furent les bases de l'entrée des États-Unis dans la guerre, est ainsi conçu :

«Une souveraineté sûre sera assurée aux parties turques de l'empire ottoman actuel, mais les autres nationalités qui se trouvent en ce moment sous la domination turque devront être assurées d'une sécurité indubitable de leur existence et une occasion exempte d'obstacles leur sera fournie de se développer de façon autonome».

M. Balfour écrit dans son rapport du 18 Janvier 1917 au Président Wilson :

«Il est inutile, de rechercher aujourd'hui si l'établissement d'une Turquie reformée, agissant dans le Levant comme médiatrice entre les races hostiles était une conception qui n'aurait jamais pu se réaliser en supposant que le Sultan fut sincère et que l'union régnât entre les Puissances. Il est certain que cette conception est aujourd'hui irréalisable. La Turquie des Jeunes-Turcs du Comité Union et Progrès est au moins aussi barbare et bien plus agressive que la Turquie d'Abdul-Hamid. . . . Evidemment l'intérêt de la paix et les revendications des nationalités s'accordent à rendre nécessaire qu'on mette fin, si possible, à la domination turque sur les races étrangères».

Les mêmes pensées étaient exposées par Lord Grey dans le rapport du 23 Janvier 1915 à sir Francis Elliot, et par M. Lloyd George dans son discours devant la Chambre des Communes le 20 Avril 1920.

Aveux français.

M. Poincaré a reconnu les atrocités turques dans l'allocution prononcée à l'Élysée, le 27 juin 1919, à la réception du Président des États-Unis. M. Clémenceau est encore plus énergique et plus violent dans la note adres-

sés le 25 Juin 1919 à Damad-Ferid pacha, chef de la délégation ottomane. Il y est dit entre autre :

« Votre Excellence ne cherche en aucune façon à excuser ni à atténuer les crimes dont le gouvernement turc s'est rendu coupable ; cet exposé admet formellement ou implicitement que la Turquie n'avait aucun sujet de conflit avec les Puissances de l'Entente ; qu'elle a agi en instrument docile de l'Allemagne ; que la guerre, dont le début fut sans excuse et la conduite sans pitié, fut accompagnée de massacres dont l'atrocité calculée égale ou dépasse tout ce que n'a jamais enregistré l'Histoire ».

De même M. Millerand écrit dans la note remise encore à la délégation ottomane :

« Les Alliés voient clairement que le temps est venu mettre fin et pour toujours à la domination des Turcs sur d'autres nations. L'histoire de relations entre dans les longues périodes qui ont précédé la guerre, n'est que celle de la série de tentatives répétées mais sans succès, de mettre fin à des atrocités qui ont ébranlé et révolté la conscience de l'humanité durant les vingt dernières années.

« Les Arméniens ont été massacrés dans des conditions de barbarie inouïe. Pendant la guerre, les exploits du gouvernement ottoman en massacres, déportations et mauvais traitements des prisonniers ont dépassé encore immensément ses exploits antérieurs ; dans ce genre de méfaits, on estime que, depuis 1914, le gouvernement ottoman a massacré sous le prétexte insoutenable, d'une prétendue révolte, 800.000 Arméniens, hommes, femmes et enfants, et déporté ou expulsé de leurs foyers plus de 200.000 Grecs et de 200.000 Arméniens. Le gouvernement turc n'a pas seulement failli au devoir de protéger ses sujets de race non turque contre le pillage, la violence et le meurtre : de nombreuses preuves indiquent qu'il a lui-même pris la responsabilité de diriger et organiser des attaques les plus sauvages contre des populations auxquelles il devait sa protection.

« Pour ces raisons les Puissances alliées se sont résolues

à émanciper du joug turc tous les territoires habités par les majorités de races non turques. Il ne serait ni juste, ni de nature à amener une paix équitable dans le Proche Orient que de contraindre de nombreuses populations non turques à rester sous la loi ottomane.

«Les Puissances alliées ne peuvent consentir aucune modification aux positions du traité qui détachent la Thrace et Smyrne de la domination turque, car dans ces deux territoires, les Turcs sont en minorité».

M. Briand s'exprime ainsi dans sa réponse du 6 Novembre 1916 à une question de M. Barthou, Sénateur, sur le massacre des Arméniens :

«Le gouvernement de la République a tenu, dans des circonstances solennelles, à flétrir les crimes des Jeunes-Turcs et à livrer au jugement de la conscience humaine leur monstrueux projet d'extermination de toute une race coupable, à leurs yeux, d'avoir aimé le progrès et la civilisation».

M Balfour, délégué britannique à la Société des Nations, écrit dans un rapport du 22 Novembre 1920 au sujet de l'Arménie :

«Mustafa Kémal se soucie-t-il de l'opinion de la Société des Nations, ou de l'opinion du monde civilisé, ou de ce que ses actes, seraient condamnés par tout tribunal animé de sentiments humains?...

G'est un chef de brigands, un de ces hommes absolument insensibles à tous les sentiments auxquels la Société des Nations fait naturellement appel et auxquels elle s'adresse en premier lieu».

Le comité américain de secours pour le Proch-Orient «American Near East Relief» siégeant à Amissos (Samsoun) adressa, le 1^{er} Juillet 1921, à Sir Horace Bristol, Haut-Commissaire Anglais à Constantinople, une protestation contre les massacres de Samsoun. Le massacre du 26 Mai est ainsi décrit dans le «Temps» du 11 Juillet 1921.

«Après avoir recueilli dans le village d'Ata, à deux heures de Samsoun, 3500 chrétiens grecs avec les femmes

et les enfants, les Turcs les cernèrent dans un cercle de feu et les brûlèrent tous, sauf ceux qui tentèrent de s'échapper et furent tués. Ainsi furent détruits 50 villages d'Amisoss. Tous les habitants périrent par le feu».

Le comte Vinterton, sous-secrétaire d'État pour les Indes a déclaré devant la Chambre des Communes à la Séance du 4 Mai a. c.

«Le Gouvernement britannique est en possession de preuves autorisées au sujet des déportations de Grecs, hommes, femmes et enfants—les déportations furent exécutées avec une extrême barbarie. Malgré toutes les protestations du Gouvernement auprès de l'Assemblée Nationale d'Angora rien n'a été obtenu puisque les persécutions continuent».

A la Séance du 10 Mai a. c., M. Chamberlain a confirmé devant la Chambre des Communes les informations du Major Yowell disant qu'à Karpout sur 30.000 déportés 5.000 moururent en route et 5.000 autres dès leur arrivée dans la ville. Les enfants des déportés furent abandonnés sans secours, leurs femmes et leurs filles enlevées par les Turcs.

M. Chamberlain confirma aussi à la Séance du 15 Mai a. c. l'information que «les Turcs tuèrent 10.000 Grecs et emmenèrent dans leurs harems les femmes et les jeunes filles».

Le surlendemain M. Chamberlain assurait que: «Les atrocités turques contre les minorités chrétiennes durent depuis plus de sept années. Le Gouvernement a des raisons de penser que les Turcs ont déporté plus d'un demi-million de Chrétiens pendant la guerre. Un grand nombre parmi eux disparurent dans des conditions d'inouïe barbarie. Je ne saurais donc admettre que les atrocités turques soient dues au débarquement de l'armée grecque à Smyrne».

A la Séance du 18 Mai, M. Chamberlain ajoutait:

«Ils ne peuvent trouver aucune justification pour les barbares déportations en masse de femmes et d'enfants exécutées ces derniers temps dans le Pont».

M. Harmsworth, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, a déclaré à la Séance des Communes du 22 Mai a. c.

« Le consul britannique à Beyrouth, a reçu un rapport signalant le passage à Karpout de 20.000 Chrétiens déportés, femmes et enfants pour la plupart, menés vers l'intérieur, à demi-nus et exposé au froid dans une région couverte d'une épaisse couche de neige ».

Confirmations françaises.

L'auteur Français E. Nicol, écrit à la page 60 de son livre « *Les Alliés et la crise Orientale* » :

« L'union des plus grands peuples libéraux d'Occident créait le plus formidable front diplomatique qui eût jamais existé. Pourtant rien n'a pu sauver la vie à plus de 500.000 victimes ni épargner les pires persécutions à plus de 2.000.000 d'autres ».

A la page 64 du même ouvrage nous lisons :

« Les populations chrétiennes et non turques eurent à pleurer des milliers et des milliers de victimes. 815 communautés grecques, du Bosphore jusqu'à Trébizonde, et d'Ismid jusqu'à Bolou, formant une population totale de plus 400.000 âmes ont connu toutes les horreurs des vieux procédés de persécutions turques. Tous les villages grecs avec leurs 1.134 Eglises et leurs 960 écoles sont pillés et incendiés. Le nombre des victimes s'élève à plus de 300.000; 30.000 environ, ayant réussi à fuir leurs massacreurs, se sont réfugiés dans les montagnes pour y mourir de privations et de misères ou pour tomber entre les mains des bandes lancées à leur poursuite ».

D'après un communiqué de l'Agence officielle d'Anatolie, daté d'Angora, le 30 Décembre 1921; le commissaire aux affaires étrangères Fethi bey déclarait que : « dès la constitution de la grande Assemblée Nationale des mesures énergiques ont été prises contre la prétendue insurrection. *La déportation de tous les hommes en-*

tre 18 et 50 ans a été spontanément décidée», et Fethi bey ajoutait :

«Le calme règne actuellement à Amassia et dans toute la région environnante !»

Les procédés d'extermination.

Je crois inutile après ce qui précède d'indiquer de quelle manière étaient mis à mort ces centaines de mille Chrétiens soi-disant déportés mais, en fait, assassinés inhumainement. On leur otait les vêtements, et les chaussures puis ils étaient conduits à jeun, constamment frappés, par de longues marches de 50 et 60 kilomètres sur les montagnes couvertes de neige.

Après un arrêt de quelques heures ils étaient soumis aux fatigues d'une nouvelle marche de même longueur, et après un jour d'arrêt à une autre encore, à une quatrième et ainsi de suite. Chaque jour le convoi s'amincissait, car les bourreaux rassemblaient ceux que les blessures, la maladie et l'extrême épuisement empêchaient de marcher et les jetaient pêle-mêle, morts et vivants dans des puits ou des fosses qui étaient recouvertes de grosses pierres.

Messieurs, les aveux des Turcs, les constatations officielles des hommes d'État des Grandes Puissances, les récits des organes de la presse mondiale prouvent assez que les populations grecques de Thrace et d'Asie-Mineure furent exterminées après avoir subi les tourments les plus atroces et les plus inouïs.

L'Assemblée Nationale a le devoir de protester auprès du monde civilisé contre ces horreurs et de flétrir la barbarie qui a fait mourir tant de milliers d'innocents pour la seule raison qu'ils étaient Chrétiens. Car, Messieurs, cette extermination n'a d'autre but lointain que de supplanter la Croix et de la remplacer par le Croissant. Il ne s'agit de rien moins que cela. Et si les persécuteurs se sont généralement contentés de s'en prendre aux Arméniens et aux Grecs c'est parce que les Arméniens ne

forment pas un Etat qui puisse les défendre, et que l'Etat grec leur inspire moins de crainte que les Grandes Puissances. L'Assemblée Nationale, interprète de l'Hllénisme, a donc le devoir de protester hautement contre les atroces supplices infligés à une race qui a ainé le progrès et la civilisation et à qui l'humanité est redevable de ses plus pures lumières.